

Les examens de fin d'études secondaires en Estonie

Alexandra Lyalikova

Université Pédagogique de Tallinn

Doctorante de l'Université de Rouen

Pour obtenir le certificat de fin d'études secondaires en Estonie, à l'instar de plusieurs autres pays européens, il faut passer des examens. En Estonie, ces derniers sont de deux types:

- ceux organisés au niveau de l'école
- ceux organisés au niveau national.

Les épreuves sont composées, gérées et corrigées par un Centre d'Examens et de Qualification national créé en 1997.

En fait, le Centre n'est qu'un département dépendant du Ministère de l'Education. Le Ministère de l'Education s'occupe du côté législatif des examens et du curriculum, de plus il doit garantir que les résultats d'analyse des examens sont pris en compte lors de l'élaboration de curriculum. Le département de formation générale, une partie du Ministère de l'Education, est responsable de la résolution des problèmes liés aux contestations des décisions.

Habituellement, on crée deux commissions directement responsables de l'organisation des examens finaux nationaux. La première est composée d'enseignants (n'appartenant pas à l'école) et de représentants des universités. Cette commission compose les matériaux des épreuves et les teste avant de les donner à l'examen. La seconde est responsable de l'évaluation des travaux. La composition des épreuves de contrôle demande un savoir-faire nécessitant une formation spéciale et donc une réelle compétence.

La commission d'évaluation a aussi beaucoup de choses à faire. Ainsi, par exemple, les membres doivent s'accorder au préalable sur les contraintes et les exigences dans chaque matière et standardiser l'échantillon d'évaluation.

En somme, en fin d'études secondaires l'élève doit passer 5 examens, dont 3 sont des examens nationaux et 2 d'école. L'élève peut également choisir de passer les 5 examens au niveau national. Parmi les examens nationaux, il en est un qui est obligatoirement en langue maternelle: la dissertation. Dans les écoles où la langue nationale n'est pas une langue d'enseignement, les élèves doivent obligatoirement passer un examen en langue estonienne.

Les élèves doivent décider par avance quels examens ils veulent passer et en informer le Centre avant le 10 janvier.

Soulignons le fait qu'à l'obtention au moins d'un point, l'examen est considéré comme passé. En d'autres termes, le résultat est positif, quand l'élève a réussi à recevoir ne serait-ce qu'un point. Cette règle provoque de nombreuses discussions toujours très actuelles. Nous étudierons les raisons justifiant une telle décision un peu plus tard.

Comme ce système est encore très jeune puisqu'il ne fonctionne que depuis 5 ans, il suscite toujours beaucoup de questions comme nous allons le voir.

DIFFICULTÉS ET PROBLÈMES

Quand on parle des examens nationaux, on oublie souvent qu'ils ne sont pas conçus pour eux-mêmes, mais qu'ils sont une des conditions indispensables pour terminer les études secondaires. Ils font donc partie d'un système de contrôle extérieur.

Ce sont là des processus qui demandent beaucoup de travail et, évidemment, de temps. Le problème principal, d'après Epp Rebane, Directeur du département de formation générale, est qu'aucun chaînon d'un système n'est prêt et qu'il faut s'occuper de deux choses complexes : un système de contrôle extérieur et un nouveau curriculum, que l'on doit à la fois mettre en place et développer¹. D'une façon générale, il y a deux sortes de problèmes étroitement liés l'un à l'autre. Les premiers s'articulent autour de la définition de principes et de contenus des examens ; les autres autour des questions d'organisation.

PROBLÈMES DE DÉFINITION DES PRINCIPES ET DES CONTENUS

A. Une des questions les plus difficiles concerne l'évaluation.

La décision du précédent Ministre de l'Education et du recteur de l'Université de Tartu – Jaak Aaviksoo à propos du résultat dit "positif" de l'obtention minimum d'un point à l'examen a provoqué la réaction négative de beaucoup d'enseignants. On reproche souvent au Centre d'Examens un tel comportement accusé de nuire aux efforts des professeurs. Comme beaucoup d'élèves choisissent de passer les 5 examens nationaux, ils ne se préparent bien que pour ceux qui comptent pour l'entrée à l'université de leur choix. Et ils ne travaillent pas ceux qui sont moins importants pour leurs études en pensant que de toute façon il leur reste quand même des connaissances acquises pendant les douze ans à l'école pour recevoir un point à l'examen.

B. Le deuxième problème concerne **la corrélation entre le curriculum national et le contenu des examens.**

Il est vraiment difficile de résoudre ce problème, puisque l'objectif des examens nationaux est de contrôler l'acquisition des savoirs et des compétences définis dans un curriculum. D'un autre côté, ils doivent logiquement faire référence aux exercices et aux devoirs réellement pratiqués à l'école ou, au moins, s'en rapprocher du point de vue du contenu et de la forme. Ce qui est très difficile, lorsque chaque école jouit d'une certaine liberté de composition de programmes d'enseignement et d'utilisation des méthodes.

En même temps, les examens doivent être représentatifs par rapport au curriculum national. Il ne suffit pas de choisir quelques exercices (les plus difficiles, par exemple) : chaque unité de curriculum devrait avoir des conditions identiques pour l'accès aux questions d'examen.

C. Le troisième problème, très important, est lié au premier. On se pose souvent la question de savoir **pourquoi tous les apprenants qui finissent le lycée doivent obligatoirement passer les examens nationaux** ? Il est évident que tous ne vont pas continuer leurs études à l'université. Quelques-uns vont poursuivre leurs études dans des écoles professionnelles ou techniques, les

¹ Rebane Epp, 1999: Riigieksam on üks osa õpitulemuste välishindamise süsteemist, Õpetajate leht, 8-9 lk.

autres vont travailler. Il est évident que certains ont besoin d'un autre type de préparation, dont ils pourront jouir dans leur avenir.

D. Le problème suivant est dû aussi à la jeunesse du Centre d'Examen. Il consiste en un **désaccord perceptible entre les degrés de complexité des examens.**

On peut observer ce désaccord dans un sens "horizontal" (entre les examens de différentes matières d'une même année : par exemple, le degré de complexité des questions en biologie ne correspond pas à celui des exercices en mathématiques), ainsi que dans un sens "vertical" (entre les examens dans une même matière, mais de différentes années : par exemple, l'examen de langue allemande en 1997 a été beaucoup plus simple à passer que celui de 1998). Cela déséquilibre le système et entraîne plusieurs problèmes, comme, par exemple, la méfiance envers les résultats des examens de la part des universités : comment choisir entre deux candidats qui ont fini l'école secondaire dans des années différentes et ont le même nombre de points pour les examens demandés, alors qu'il est connu que la qualité des connaissances n'est pas la même, donc que les résultats ne sont pas du tout comparables.

E. On reproche souvent aux examens nationaux **leur manque d'objectivité** en ce qui concerne l'évaluation et les conclusions faites à partir des résultats de l'évaluation.

F. Enfin, on mettra dans un groupe à part les questions concernant **ce que les examens contrôlent et ce qu'ils doivent contrôler.** Personne ne peut contester que les examens doivent mesurer le degré d'acquisition des savoirs et des savoir-faire à l'école. L'examen national, d'après Epp Rebane est plus un contrôle des compétences que des connaissances.

Dans ce chapitre nous avons essayé de cerner les problèmes généraux concernant la définition des principes et du contenu des examens nationaux en fin de lycée. Mais il existe toute une série d'autres problèmes d'ordre organisationnel.

PROBLEMES D'ORGANISATION

Ces problèmes sont étroitement liés aux définitions de principes et de contenu.

A. Par exemple, en ce qui concerne l'**objectivité**. On a déjà vu que l'on doute souvent de l'objectivité des correcteurs. Mais nous n'avons pas analysé l'aspect organisationnel de ce problème. De façon générale, on peut dire que tout acte d'évaluation, lorsque c'est une activité humaine, est, dans une certaine mesure, subjectif. Pendant l'évaluation des examens nationaux, on essaie d'éviter cette lacune dans toute la mesure du possible. Premièrement, les examens écrits sont anonymes. Cela permet aux évaluateurs d'avoir une certaine objectivité par rapport aux évalués. Personne n'est assuré contre le fait de tomber sur un évaluateur dont la stratégie et le tempo d'écriture, par exemple, s'opposent totalement à celui du candidat (ce qui influence énormément le résultat de l'évaluation). En même temps, les évaluateurs extérieurs ne sont pas influencés par des impressions personnelles et ils ne nourrissent pas d'illusions à propos d'un apprenant évalué.

Deuxièmement, le travail est évalué par deux correcteurs, dont aucun n'est au courant de l'appréciation antérieure attribuée par son collègue. Puis on fait un bilan des deux notes et on établit la moyenne. En cas d'un écart important entre les deux notes, par exemple, en dissertation avec une différence de trois points (sur un total de 10 points), c'est un troisième expert qui entre en jeu et donne son appréciation. Enfin, la note finale est attribuée entre les deux notes les plus proches, dont on fait la moyenne, qui, à son tour, est arrondie au bénéfice du candidat.

Troisièmement, en cas d'appel, le travail est encore évalué par deux experts qui, eux aussi ne connaissent pas l'appréciation donnée au travail par l'autre, ni les notes antérieures. En somme, le travail peut être évalué jusqu'à un maximum de 5 évaluateurs indépendants.

Le Centre d'Examens a raison d'exiger l'objectivité de l'évaluation, bien qu'elle ne soit pas, et ne puisse pas être, absolue.

B. Le deuxième groupe de problèmes est lié à la **contestation des décisions**. A l'heure actuelle, à cause de l'inaccessibilité des travaux corrigés, souvent, on interjette un appel en cas de besoin. C'est pourquoi le taux de révision des décisions en faveur d'un résultat positif, est faible. Par exemple, en 1999, pour la dissertation, on a révisé seulement 8% d'appels interjetés².

C. Les élèves et les enseignants se plaignent souvent **des difficultés qu'ils rencontrent pour avoir accès aux travaux corrigés**, voire de l'absence de rétroaction.

En ce qui concerne les **types d'exercices** proposés aux examens nationaux, on veut conserver certaines formes traditionnelles, par exemple la dissertation en langue maternelle. Maintenant on discute à propos de plusieurs projets. Avant, il n'y avait pas de possibilités de faire un travail de recherches dans un domaine littéraire comptant pour l'examen national. En fait, d'après la loi (loi n°26, appendice 6, votée le 13. 11. 1996), c'est possible dans les autres matières.

D. Beaucoup d'autres questions sont apparues lors de l'organisation des examens de langues étrangères, surtout pour la **partie orale**. Le Centre d'Examens n'arrive pas à mettre au point cet examen tout seul. C'est pour cela que l'on fait appel aux professeurs d'école. Dans ce cas-là l'objectivité est remise en question.

E. Le Centre d'Examen a reçu aussi la proposition d'organiser des **examens à part pour les classes d'études approfondies**.

F. Un grand risque est aussi celui de "**fuites**" **des thèmes et des questions** d'examen.

G. Un autre aspect de l'organisation des examens nationaux afflige les apprenants. Il n'est **pas possible de repasser les examens**. Cela laisse beaucoup de jeunes entre deux portes : ils ont terminé correctement le lycée, mais ils n'arrivent pas à entrer à l'université.

Dans la presse, on peut souvent lire des articles qui parlent du **mécontentement** des élèves **par rapport à la procédure même de l'examen**.

² Enn Mänd, 1999: Riigieksamid muutuvad usaldus väärsemaks, <http://www.ekk.edu.ee/>, p.2.

Il existe d'autres types de difficultés quant à l'organisation que nous n'allons pas aborder maintenant. Mais les organisateurs ainsi que tous les autres participants doivent se respecter mutuellement et faire tout leur possible pour rendre l'examen moins stressant.

Ainsi, d'une manière générale, nous avons essayé de cerner les questions liées à un nouveau système d'examens nationaux en Estonie.